

La Voix Syndicale

de l'Essonne

Prix 1,50 €

Avril 2010

Bimestriel de l'Union Départementale CGT de l'Essonne

« Spécial Plateau de Saclay »

PLATEAU DE SACLAY Que propose la CGT ?

la
cgt
Essonne

ORIGINE DU PROJET

L'actuel projet d'aménagement du Plateau de Saclay correspond à une initiative gouvernementale, relayée par les chefs d'établissements publics, dont les représentations parlementaires, régionales et instances territoriales ont été en définitive exclues. Le Plateau de Saclay est présenté par les pouvoirs publics comme territoire à fort potentiel dans les domaines de la recherche de l'enseignement supérieur et de l'innovation depuis 1994. Après avoir fait l'objet d'une déclaration d'Opération d'Intérêt National, c'est à travers la loi du Grand Paris que l'État reprend totalement et définitivement le contrôle de l'aménagement de ce territoire. En parallèle, c'est à partir des différentes réformes («Pacte de la Recherche» de 2006 et «Loi sur la Responsabilité de Université» de 2008) que l'État s'assure du contrôle, de l'orientation et de l'organisation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Compte tenu des enjeux du réaménagement du Plateau de Saclay mis en avant par l'État, tant du point de vue du potentiel de relance industriel



que de l'impact sur l'emploi et l'aménagement du territoire, **la CGT s'invite à un débat auquel elle n'a jamais été conviée.** Elle l'a fait au travers de deux initiatives récentes. Une journée d'études a réuni le 6 novembre 2009, à l'initiative de l'UGICT-CGT, une soixantaine de militants de la région parisienne et l'Union Départementale CGT de l'Essonne a consacré une demi-journée de son congrès le 25 novembre 2009 à cette question (plus de 400 participants).

la
cgt
cgt91.com

La Voix Syndicale 12 Place des Terrasses de l'Agora 91034 Évry Cedex

Directeur de publication : Marc Roumejon

Tél. 01 60 78 28 41 - fax 01 60 78 55 43 - ud91@cgt.fr

Commission paritaire N° 1212S06300 - Imprimeur : LVRI Corbeil-Essonnes 91100

ÉTAT DES LIEUX

Alors que des projets pharaoniques sont annoncés pour le plateau de Saclay, il n'est pas inutile de faire un état des lieux du site :

Les transports

Le transport routier est desservi par la N118, l'A10 via la D36, la N104 « Francilienne ». Ces voies principales sont particulièrement engorgées le matin de 8 à 9 heures, le soir de 18 à 19 heures, avec des points particulièrement « noirs » comme l'anneau d'échange des Ulis ou le carrefour du Christ de Saclay;

Le transport ferroviaire a pour desserte principale le RER B et la gare de Massy Palaiseau. Le RER C, peu performant, est sous-utilisé. Le RER B, manifestement

« Grand Paris » : nous sommes tous concernés !

Le gouvernement et son omni-président annoncent en grande pompe le « Grand Paris » : un métro en forme de Grand Huit de fête foraine qui va tout régler en Ile-de-France, au moins 30 000 emplois nouveaux sur le Plateau de Saclay, le cerveau du monde près de chez nous et le bonheur à crédit : tout un programme !

Il n'y a qu'un ennui, mais de taille : ils mentent.

C'est pourquoi, depuis plus de deux ans, des militants CGT de tous les secteurs ont constitué, avec l'UD CGT 91, un collectif pour analyser, prévoir et proposer ce qui pourrait être un développement positif de ce secteur.

Mais que veut dire « positif » pour la CGT ?

Pour nous, ce sont des services publics adaptés aux besoins (transports, santé, enseignement, service postal...), des logements décents à des prix abordables, des emplois pérennes avec des salaires corrects, une recherche aux moyens modernes, financement compris, et la démocratie.

Chacun doit pouvoir se faire entendre : les salariés concernés, actuels et à venir, les élus locaux, les associations, les syndicats. L'Union Départementale CGT 91 est décidée à porter ses propositions, à dialoguer avec toutes les forces de progrès en

Ile-de-France pour faire du Plateau de Saclay un espace de développement économique, social, écologique. L'avenir commence maintenant, il doit se construire avec vous.

Hervé Leblanc,
Secrétaire général adjoint de l'UD CGT 91



Depuis plus de deux ans, interpellés par la mise en place des pôles de compétitivité, des militants CGT du Plateau de Saclay, de la recherche, de l'industrie



des secteurs public et privé, se réunissent régulièrement et travaillent au décryptage de ce qui se met en place autour de la recherche et de l'enseignement supérieur sur ce territoire. Nous sommes aujourd'hui à la veille des premiers

aménagements et de la mise en œuvre d'un vaste réaménagement du Plateau de Saclay et de la recherche nationale. Le moment nous est apparu opportun pour interpellier l'ensemble de nos collègues, des étudiants et des riverains et pour vous inviter à vous exprimer sur les questions que pose ce réaménagement. Nous vous invitons à le faire notamment par la signature d'une pétition qui pose un certain nombre d'exigences préalables que nous jugeons essentielles.

Marc Wojtowicz

à bout de souffle, est plus que surchargé aux heures de pointe.

Transport par cars : malgré l'effort de la CAPS pour la liaison en site propre de Massy à Polytechnique, les dessertes du Plateau via Massy ou la station Le Guichet à Orsay s'avèrent insuffisantes.

Le logement

Les principaux projets réalisés récemment correspondant aux prix du m² les plus faibles concernent Massy et les Ulis. Le prix des logements dans la vallée de Chevreuse figure dans la moyenne haute de l'Ile-de-France. Ainsi la majorité des salariés du Plateau et des vallées alentour est assujettie à des temps de transport quotidiens excédant deux heures.

L'emploi

Le secteur est déjà comptable d'une croissance régulière du nombre d'étudiants et de salariés, notamment du fait d'implantations d'écoles et centres de recherche publics ou privés, comme Danone Vitapole. Par ailleurs les zones d'activités de Massy et Villebon-Les Ulis sont très dynamiques, tout comme Saint-Quentin-en-Yvelines juste à l'Ouest, également desservi par la D36.

Avec la réorganisation des programmes de recherche en projets, les emplois en CDD remplacent peu à peu les embauches en CDI.

On ne saurait donc accueillir sans circonspection les projets annoncés. L'analyse de leur contenu ne peut que susciter parmi les usagers du site une légitime inquiétude, en dépit des promesses de développement mises en avant. La CGT partage naturellement cette inquiétude.

CONTENU DU PROJET

Le site s'étend aujourd'hui sur 49 communes à cheval sur deux départements (78 et 91) entre Massy et Saint Quentin en Yvelines, et fait aujourd'hui l'objet d'un projet de Cluster (1) conduit par les pouvoirs publics.

En pratique, l'élaboration de ce « cluster » passe par :

- **Une réorganisation de grande ampleur** des établissements scientifiques, techniques et d'enseignement supérieur du sud de Paris, de sorte que tout le système français en sera affecté,
- **Un énorme programme immobilier**, locaux professionnels, logements, infrastructures ; or le volet logement, infrastructures reste pour le moins obscur.

L'ambition affichée par l'État est de rapprocher recherche, enseignement supérieur et développement industriel. **Cette ambition peut apparaître louable à certains, compte tenu de ses perspectives de relance industrielle, de développement d'emplois.** Cela doit-il pour autant conduire à subordonner la recherche publique aux seuls intérêts des entreprises privées et notamment privilégier une orientation des projets vers le court terme ? Qu'ils soient personnels de recherche, de l'industrie, de l'enseignement supérieur, du secteur public ou du secteur privé, de nombreux salariés expriment leurs inquiétudes et leurs incompréhensions, voire leur opposition. En effet, les stratégies de délocalisation des acteurs industriels remettent même en cause le bien-fondé de l'analyse initiale.

La concentration de plus d'un quart de la recherche et de l'enseignement supérieur sur le territoire du Plateau de Saclay avec un accroissement de 37% du nom-



bre de salariés et d'étudiants, accentue gravement les déséquilibres et les incohérences territoriales.

La question des transports n'est pas traitée et rien ne garantit aujourd'hui que les bâtiments ne se construisent pas et n'accueillent pas des salariés et des étudiants avant que les moyens de les y transporter ne soient définis et engagés. La loi du Grand Paris avec son **Métro automatique à grande vitesse ne répond en rien aux besoins immédiats** et semble de surcroît bloquer toute initiative de nouveaux transports pour tant indispensables sur le Plateau.

Avec 1300000 m² (130 ha) à construire et un budget initial de 2 milliards d'euros (passé à 4 milliards en un an), le projet de Campus Paris-Saclay apparaît plus comme **une vaste opération immobilière** que comme un projet scientifique cohérent. De la médecine aux sciences et techniques de l'information en passant par les toutes nouvelles nano-technologies, **les projets et thématiques s'empilent sans véritable cohérence ni articulation visible ou compréhensible.** Pire encore, les chercheurs passent désormais le plus clair de leur temps à chercher des financements pour leurs travaux et à en justifier la rentabilité immédiate dans une nébuleuse de dispositifs (ANR, OSEO-Innovation, Instituts Carnot, PRES, Pôles de compétitivité, ... collectivités territoriales...). Ces financements lorsqu'ils sont gagnés viennent la plupart du temps en déduction des subventions des établissements publics qui sont obligés de fonctionner à budget et effectifs extrêmement contraints, voire en baisse constante. Certaines activités de recherche d'entreprises privées ont d'ores et déjà été transférées au secteur public afin de capter plus facilement les financements publics.

Deux échelles de gouvernance sont mises en place localement. L'Établissement Public Paris Saclay (EPIC : contrat des personnels de droit privé) aura la compétence d'aménageur. La loi amendée prévoit un **comité consultatif** auprès de l'EPPS, **mais dont la consultation n'est pas obligatoire.**

